

Marlène Schiappa :

« Je vais mener un travail important pour attirer les jeunes dans les structures ESS et associatives »



Entretien avec Marlène Schiappa, secrétaire d'État à l'économie sociale et solidaire et à la vie associative

Quelles sont vos ambitions et vos grandes priorités pour ce nouveau quinquennat ?

L'ESS et la vie associative représentent une économie de la coopération. Cette économie réunit ceux qui pensent et agissent au-delà du profit. Face à l'urgence climatique, au besoin de proximité exprimé par les Français pendant la crise sanitaire liée au Covid-19, l'ESS fait plus que jamais partie des solutions. Il est donc temps d'irriguer ses valeurs dans toute l'économie. Pour répondre à cet objectif, j'ai engagé une large consultation des acteurs. Unaniment, ces derniers m'ont alerté sur la nécessité d'alléger toutes les procédures qui entravent leur développement.

Mon premier objectif est donc de lever la charge mentale qui pèse sur les décideurs et la gouvernance de l'ESS et de la vie associative. D'abord en facilitant la communication avec l'État pour simplifier les démarches en ligne des associations avec le « Compte Asso ». Nous développerons des

solutions digitales, pérennes et lisibles pour libérer du temps administratif au profit de l'associatif. Le but avoué est de permettre aux porteurs de projets ou de structures associatives de dégager suffisamment de temps pour se consacrer à leur raison d'être et se développer. Le passage à l'échelle ne doit pas être freiné par des tracasseries administratives.

J'entends développer et encourager toutes les mises à l'échelle. Les acteurs peuvent compter sur ma détermination à chercher des fonds partout où ils se trouvent. Je réunirai d'ailleurs à l'hôtel de Cassini, siège du programme France 2030, tous les acteurs pour le lancement d'un AMI [accord multilatéral sur l'investissement] spécifique à l'ESS.

Enfin, il y a une bataille culturelle à gagner, et pour cela nous devons communiquer davantage. Le mois de l'ESS qui s'engage constitue une formidable opportunité pour promouvoir ce modèle singulier. Avec le Conseil supérieur de l'ESS (CSESS), dont Hugues Vidor est le vice-président, nous allons également engager le chantier d'évaluation de la loi Hamon, qui a posé les fondations de tout le secteur. Nous allons prolonger le travail entrepris, avec l'objectif de proposer une deuxième loi ESS.

L'ESS a bénéficié du Plan de relance et des mesures liées à la crise sanitaire. Que prévoyez-vous pour poursuivre cette action en faveur des acteurs du secteur ?

Tout d'abord, j'entends développer et encourager tous les passages à l'échelle, tant pour les associations

que pour les entreprises de l'ESS. J'ai décidé de marquer cette résolution par un geste fort, en lançant un appel à manifestation d'intérêt destiné aux pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), doté de 1,5 million d'euros pour soutenir l'économie circulaire dans les territoires. Dans le même sens, toutes les dispositions ont été prises pour que le nombre de régions bénéficiant de l'expérimentation Guid'Asso passe de trois à dix. Je tiens à noter que ces deux politiques sont des exemples de co-construction entre les acteurs, l'État et les collectivités territoriales.

J'ai également demandé, dès mon arrivée, un état des lieux sur l'état d'avancement de la signature des contrats à impacts et je vous annonce engager début 2023 plus d'une dizaine de contrats, représentant 45 millions d'euros.

Enfin, avec le ministre du travail Olivier Dussopt, nous avons lancé un appel à projets dans le cadre du Fonds social européen. Quinze millions d'euros viendront soutenir les actions de restructuration et de professionnalisation des têtes de réseau de la création d'entreprises et des structures nationales de l'ESS.

Le rapport 2021-2024 du CSESS indique que les femmes représentent 68 % des salariés dans l'ESS ; 56 % des postes cadres ; 37 % des présidentes. Comment le Gouvernement prévoit-il d'agir sur le sujet de l'égalité F/H dans les entreprises de l'ESS ?

Comme vous l'avez dit, les familles de l'ESS et les associations sont en pointe sur le sujet de l'égalité entre les genres.

Les femmes sont nombreuses dans l'ESS, notamment dans les secteurs du soin et de l'accompagnement social. Mais cela n'est pas suffisant et la parité n'y est pas lorsqu'il s'agit des postes à responsabilité. D'autant que, comme je le rappelle souvent, il y a plus de 50 % de femmes sur Terre, donc potentiellement 50 % de femmes dirigeantes, c'est déjà un compromis. Nous devons donc d'abord veiller et sensibiliser encore plus, et le travail de l'UDES est précieux en ce sens pour inciter les employeurs à tendre vers cet équilibre.

Nombre d'employeurs de l'ESS sont confrontés à des difficultés de recrutement. Face à ces enjeux, quelles solutions votre ministère compte-t-il avancer ?

Il y a effectivement une crise de recrutement qui va désormais au-delà des métiers connus pour leur pénibilité. C'est pourquoi nous travaillons sur différents dispositifs qui pourraient permettre de tendre vers le plein emploi, à l'image de la validation des acquis et de l'expérience (VAE), dont nous simplifierons l'accès pour les bénévoles. Cela ne résoudra probablement pas la crise de recrutement, mais de nombreuses personnes pourront déjà certifier leur travail et être embauchées dans des entreprises de l'ESS.

Ensuite, je vais mener un travail important pour attirer les jeunes dans les structures ESS et associatives. Plus que jamais, ils revendiquent des emplois avec du sens, dans des organisations qui font écho à leurs valeurs. Je lancerai dès ce mois-ci le programme « les talents de l'ESS », destiné à organiser des rencontres entre étudiants et recruteurs du domaine de l'ESS.